

PROTOCOLE D'OUVERTURE
ET
HEURES D'AUDIENCE

AUDIENCE DU 24 JANVIER 2023 PAR VISIOCONFÉRENCE

DOSSIER R-4213-2022 PHASE 1

DEMANDE D'APPROBATION DU PLAN D'APPROVISIONNEMENT ET DE MODIFICATION DES
CONDITIONS DE SERVICE ET TARIF D'ÉNERGIR, S.E.C. À COMPTER DU 1^{ER} OCTOBRE 2023

Les Régisseurs désignés dans ce dossier sont : **Mme Esther Falardeau (Présidente de la formation)**, de même que **M^e Louise Rozon** et **M^e Simon Turmel**

L'avocate de la Régie est **M^e Amélie Cardinal**

La requérante est :

ÉNERGIR, S.E.C. (ÉNERGIR)
Représentée par M^e Vincent Locas

Les intervenants sont :

ASSOCIATION COOPÉRATIVE D'ÉCONOMIE FAMILIALE DE QUÉBEC (ACEFQ)
Représentée par M^e Hélène Sicard

ASSOCIATION HÔTELLERIE QUÉBEC ET ASSOCIATION RESTAURATION QUÉBEC (AHQ-ARQ)
Représenté par M^e Steve Cadrin

FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE (FCEI)
Représentée par M^e André Turmel

REGROUPEMENT DES ORGANISMES ENVIRONNEMENTAUX EN ÉNERGIE (ROEÉ)
Représenté par M^e Camille Cloutier et M^e Franklin S. Gertler

REGROUPEMENT POUR LA TRANSITION, L'INNOVATION ET L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUES (RTIÉÉ)
Représenté par M^e Dominique Neuman

Nous demandons aux participants de bien vouloir s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement. Merci!

Début : 9 h 10
Pause repas : 11 h 47
Reprise : 12 h 48
Fin : 15 h 00